

*Proposition présentée par les députés :  
M<sup>mes</sup> et MM. Thierry Cerutti, Sébastien Brunny,  
Roger Golay, Henry Rappaz, Eric Stauffer,  
Sandra Borgeaud, Claude Marcet, Claude  
Jeanneret et Maurice Claret*

*Date de dépôt : 13 décembre 2007*

## **Proposition de motion**

### **Energie solaire : Genève doit enfin agir !**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- que la consommation et la production d'eau chaude peuvent se faire en utilisant l'énergie renouvelable, soit solaire;
- que l'énergie solaire est totalement sous-employée dans notre canton;
- que de nombreux bâtiments et immeubles publiques et privés ont le potentiel requis pour la pose de ces panneaux;
- qu'un contrat de partenariat PPP devrait être créé;
- que l'énergie solaire, renouvelable, est non seulement inépuisable mais également plus rentable qu'on ne l'imagine;

invite le Conseil d'Etat

- à établir un listing des bâtiments publics et privés se trouvant sur le territoire de la République et canton de Genève ayant la possibilité et le potentiel d'être équipés de panneaux solaires;
- transmettre la présente motion en tant que résolution aux autorités exécutives et législatives des communes de la République et canton de Genève afin de les inviter à participer à cette démarche;
- évaluer le coût qu'engendrerait la pose de panneaux solaires sur les bâtiments publics et privés, selon la fonction et le type de besoin;

- étudier et élaborer un contrat de partenariat avec le secteur privé du type P.P.P. (Partenariat Public Privé);
- trouver un partenariat avec le privé, selon la formule P.P.P. pour la pose desdits panneaux solaires dans la plus large mesure possible;
- étudier la possibilité de réduire l'imposition fiscale aux entreprises et aux privés utilisant ce type d'énergie.

## *EXPOSÉ DES MOTIFS*

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Depuis des dizaines d'années, il est question d'énergie solaire. Si on en parle depuis longtemps, il reste beaucoup de freins et de réticences qui empêchent de passer à l'action. A Genève, ici et maintenant, on ignore réellement quel est son potentiel, quels bâtiments publics et privés peuvent être équipés. Comment peut-on agir efficacement et non se contenter de déclarations d'intention? Actuellement, force est de constater que nous avons un potentiel inexploité.

Il ne faut jamais oublier que les rayons du soleil qui inondent notre planète, sont une source d'énergie immense. Elle équivaut à 40 000 milliards de kilowattheures, soit environ 220 fois la consommation énergétique totale de la Suisse.

Pour capter cette formidable énergie, il existe trois types de panneaux: 1. le solaire thermique; 2. passif; 3. photovoltaïque. Un panneau solaire est composé de silicium qui produit de l'électricité au contact de la lumière (panneau solaire photovoltaïque) ou garde la chaleur (panneau solaire thermique) et la distribue par exemple au moyen d'un circuit d'eau. Quant à l'électricité produite par le photovoltaïque, elle peut être utilisée de plusieurs façons : un ou plusieurs panneaux pour l'usage d'une machine, d'un foyer, d'une entreprise ou une centrale solaire qui produit de l'électricité pour un quartier et même une ville. Le prix d'une installation de ce type reste plus élevé que pour une source d'énergie traditionnelle. Mais l'énergie ainsi récoltée est gratuite et, après quelques années (de cinq à vingt ans selon le rendement du panneau), le prix de l'installation est amorti ; ainsi, ce procédé peut devenir plus rentable au final qu'une source d'énergie traditionnelle. Bien évidemment, c'est dans le sud de l'Europe, que nous trouverons les meilleurs rendements. Néanmoins, et les Allemands en apportent la preuve, on peut l'utiliser efficacement même dans le Nord. C'est un gros potentiel qu'aura l'énergie solaire, qui, en définitive, n'aura de valeur que celle qu'on voudra lui donner.

Il convient de souligner les avantages de cette forme d'énergie. En plus de ne dégager aucune pollution (hormis lors de la construction de l'installation) et de produire de l'électricité « gratuitement » (mis à part la construction et l'entretien), elle est autonome de tout raccordement à un réseau. Ce qui se révèle pratique dans les endroits reculés. Au surplus, avec la hausse du prix

de l'énergie et sur le long terme, son coût se révèle peu élevé et en définitive compétitif.

Il convient cependant de ne pas négliger les obstacles: cela représente un investissement relativement cher au départ, par ailleurs cette énergie a un côté aléatoire (elle dépend de l'ensoleillement) et la production de panneaux consomme beaucoup d'énergie et donc pollue.

C'est pourquoi, il ne faut pas tout attendre de l'énergie solaire qui n'est pas la solution miracle contre le réchauffement climatique, mais une solution parmi d'autres. Elle ne doit surtout pas être négligée car, même si elle pollue et utilise de l'énergie à sa construction, celle-ci est amortie assez rapidement. En outre, les matériaux pourront être recyclés. Et si aujourd'hui les panneaux n'offrent que des rendements d'environ 15%, on peut raisonnablement attendre des progrès dans les années à venir.

Savoir si le solaire est bel et bien une force d'avenir dépend essentiellement de la volonté politique et des mesures qui seront mises en place. Ainsi, selon une étude publiée par les SIG, la production de cette énergie pour les trente prochaines années en Suisse peut varier sur une fourchette comprise entre 100 et 2700 GWh/an et toute cette différence est due à ce qui sera mis en œuvre ou non par notre pays. Par comparaison, en 2004, la production d'énergie solaire était de 23 GWh/an, ce qui suffisait à la consommation de 5000 foyers. Le solaire occupe aujourd'hui une place minimale dans la production d'électricité en Suisse (près de 0,1%). Chose qui peut paraître étonnante puisque, au début des années nonante, notre pays figurait dans les leaders mondiaux en la matière. Il existe néanmoins ici toujours un pôle d'excellence, notamment grâce aux écoles polytechniques de Lausanne et Zurich.

La Commission Européenne pour les énergies renouvelables prévoit que l'énergie solaire représentera une part de 20% dans les énergies renouvelables, celles-ci devant apporter 20 % de l'énergie en 2020 et 50% en 2040.

En conclusion on peut admettre que si les objectifs de la Confédération sont bien maigres et largement insuffisants, on aimerait la voir prendre les devants afin de réellement amorcer un changement dans la consommation du pays

Cette énergie va devenir de plus en plus importante dans les années à venir, espérons qu'elle soit davantage favorisée par l'Etat, qu'il en fasse la promotion plus activement.

Chacun conviendra que les enjeux de la sauvegarde de notre planète sont importants à plus d'un titre. C'est l'occasion non seulement de créer une nouvelle cohésion sociale entre les citoyens et l'Etat en définissant, par

exemple, des nouveaux concepts d'aménagement et de construction tels que les Eco Quartiers, mais encore apporter des réponses aux nouveaux défis de notre société, liés à la diminution du CO<sub>2</sub>. Ce projet permettra aussi de créer une nouvelle dynamique citoyenne et devrait ainsi renforcer les liens de proximité avec les autorités qui nous gouvernent et les entreprises privées.

Pour Genève et également pour les autres communes du canton, certaines problématiques doivent être abordées rapidement, comme par exemple : les moyens, les coûts, le type de panneaux solaires, de bâtiments, le type de subsides, ou encore les questions d'une fiscalité favorable pour les utilisateurs. Cette liste n'étant évidemment pas exhaustive. Ces problématiques doivent dès maintenant être abordées en association avec les communes.

Dès lors, les auteurs de ce projet vous invitent à mandater la Commission de l'énergie qui aurait pour mission initiale et préalable d'identifier ces thèmes. Ils invitent le Conseil d'Etat à envoyer cette motion sous la forme d'une résolution à l'attention des communes genevoises les invitant à rejoindre le canton dans cette dynamique. Elle suivra donc avec attention leurs travaux.

Notre désir en tant que canton responsable et concerné par les énergies renouvelables, est de servir de locomotive dans les réflexions sur le rôle de la consommation des énergies renouvelables.

Pour toutes ces raisons, nous vous prions donc, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à cette motion et de la renvoyer à la Commission de l'énergie ou au Conseil d'Etat.